

CHAQUE GOUTTE COMPTE, CHAQUE GESTE AUSSI

**Guide des bonnes pratiques de la gestion de l'eau
sur le territoire Tech-Albères**



Le Syndicat du Tech, créé en 1994, est engagé de longue date dans la gestion quantitative, raisonnée et concertée des ressources en eau du territoire Tech-Albères (66). Il anime et coordonne, sur son territoire de compétence, un programme d'actions multipartenarial dont l'un des objectifs concerne les économies d'eau. Il développe également une approche prospective de l'évolution de la disponibilité des ressources et des besoins des usages dans un contexte où les impacts du changement climatique se font déjà ressentir.

Aussi, s'adressant à un large public, ce petit guide doit nous inciter, acteurs locaux et usagers, à agir collectivement et individuellement pour économiser l'eau. Pour les collectivités, cela implique une nécessaire maîtrise de l'évolution démographique et l'exigence de projets respectueux de la ressource sans pour autant figer le territoire dans son développement. Il sera également indispensable d'accompagner notre agriculture dans l'amélioration des systèmes d'irrigation, nos collectivités à optimiser les rendements des réseaux d'alimentation en eau potable, nos activités socio-économiques à s'adapter,...

Chacun à notre échelle, il est possible d'agir et vous retrouverez dans ce guide les bonnes pratiques pour limiter nos prélèvements, optimiser nos équipements et habitudes à la maison mais aussi au jardin car il paraît désormais impératif d'éviter tous les gaspillages.

Alexandre PUIGNAU,
Président du SMIGATA,
Président de la Commission Locale
de l'Eau Tech-Albères



Au 1^{er} janvier 2018, la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations « GEMAPI » a été transférée en totalité au Syndicat par les 42 communes du territoire afin de gérer les cours d'eau à l'échelle cohérente du bassin versant (de la source à la mer). Avec GEMAPI, le Syndicat a été conforté dans ses missions antérieures mais peut aussi assumer de nouvelles compétences au titre de l'intérêt général.



UN TERRITOIRE, UNE STRUCTURE DE GESTION

Compétences syndicales

Le Syndicat a pour objet de promouvoir et de coordonner une gestion globale des bassins versants du Tech et des fleuves côtiers des Albères et de la Côte Vermeille.



L'objet du Syndicat s'inscrit dans les principes suivants

- Restaurer, préserver et valoriser une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle des bassins versants du Tech et des fleuves côtiers des Albères et de la Côte Vermeille ;
- Optimiser la gestion quantitative et qualitative de la ressource ;
- Développer une politique de maîtrise du risque d'inondations et de crues torrentielles.

Les enjeux de la gestion quantitative de nos ressources

- Faire le maximum d'économies d'eau : seulement 46% des eaux prélevées sont réellement consommées
- Partager la ressource entre les usagers pour que tous aient suffisamment d'eau, même en été
- Ne pas aggraver le déficit en eau : ne pas prélever plus s'il n'y a pas d'économies en contrepartie
- Sécuriser l'alimentation en eau potable : diversifier l'approvisionnement et anticiper les besoins futurs
- Optimiser l'irrigation : moderniser les canaux, adapter les techniques et pratiques agricoles et les arrosages
- Orienter les choix d'aménagement : mettre en équilibre les projets, la démographie avec l'eau disponible
- Rechercher des ressources alternatives : nouvelles ressources, stockages, réutilisation des eaux usées

LES CHIFFRES CLÉ DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE

En 2021, 43,8 millions de m³ ont été prélevés sur le territoire dans les eaux superficielles. Les deux principaux usages de la ressource en eau du Tech sont l'irrigation (agricole ou non), avec 38,4 millions de m³/an, et la production d'eau potable avec 6 millions de m³/an.

L'industrie représente quant à elle une faible part des prélèvements (3%) car ce secteur d'activité est peu développé sur le territoire.

Des consommations concentrées dans la plaine et en période estivale

Du fait de la répartition démographique, de la concentration des terres agricoles dans la plaine, mais également de la forte fréquentation touristique sur la frange littorale, **les trois quarts des prélèvements en eau dans le Tech se situent en aval de Céret**. De même, **la saisonnalité des prélèvements est particulièrement importante** du fait des besoins d'irrigation et de la **fréquentation touristique** durant la période estivale.

Des ressources souterraines fortement sollicitées

Le Tech n'est pas la seule ressource en eau exploitée sur le territoire. En effet, **les nappes souterraines de la plaine du Roussillon constituent une ressource stratégique** pour les Pyrénées-Orientales. Elles alimentent en eau potable la quasi-totalité de la plaine du Roussillon au nord du Tech et permettent l'irrigation de plusieurs milliers d'hectares. Bien que représentant de faibles volumes, de nombreuses sources et veines d'eau souterraines parcourent également les massifs, alimentant des hameaux ou des mas isolés.

Par ailleurs, **les très nombreux forages domestiques**, dont la plupart ne sont pas déclarés auprès des Mairies et donc méconnus, **peuvent représenter des volumes d'eau cumulés importants** au final et être des voies de pollution s'ils sont mal conçus ou entretenus.



Le changement climatique

- **Entre 1969 et 2023**, le Tech fourni 2 à 3 fois moins d'eau à la vallée pendant les mois d'été !
- **Une hausse de 1,7 °C entre 1958 et 2018** de la température moyenne et +1 à 3°C supplémentaires d'ici 2070
- **Une baisse des débits du Tech estimée à 20% d'ici 2070**
- **Une hausse** de la probabilité d'évènements tels que **les sécheresses, les inondations, les canicules**, du nombre de **nuits tropicales** (> 20°C)

MON BILAN DE L'EAU À LA MAISON

Mon bilan de l'Eau à la Maison

Sur le territoire Tech-Albères, l'eau potable provient majoritairement des cours d'eau et de leurs nappes d'accompagnement. En plaine, l'eau est également issue de nappes souterraines plus profondes. Ces ressources sont fragiles et vulnérables et il faut les préserver en adaptant nos pratiques notamment dans nos logements.



Le saviez-vous ?

Nous consommons environ 150 litres par jour et par personne, et c'est dans la salle de bains que l'on consomme le plus.

- **93%** de l'eau que nous utilisons à la maison est dédiée à l'hygiène et au nettoyage et **7%** à l'alimentation.
- Une famille de 4 personnes (2 adultes et 2 enfants) consomme en moyenne **150m³ d'eau / an** soit une facture annuelle moyenne de **550€***.
- Dans un **logement économe**, la consommation est de 90 à 120 m³/an (entre 335 et 445 €) soit une économie de plus de 100 € / an (si on compare à un logement non équipé)

Mémo : 1 mètre cube = 1 m³ = 1 000 litres

* (Prix de l'eau dans le 66 : 3.72€/m³ en moyenne production, distribution et assainissement compris - source SISPEA)



Attention !

La quantité d'eau utilisée peut fortement s'accroître en cas de fuite...

- **Un robinet qui goutte** = 4 litres par heure, soit 35 m³ par an
- **Un mince filet d'eau sur le tuyau d'arrosage** = 16 litres par heure, soit 140m³ par an
- **Une chasse d'eau fuyarde ou bloquée** = entre 15 et 25 litres par heure, soit jusqu'à 600 litres par jour ou la consommation d'eau d'une famille de 4 personnes.

On estime que sans perte de confort, on peut réduire sa consommation de 40%.

Je deviens acteur de mes économies d'eau et je réduis ma facture tout en contribuant utilement à la préservation des ressources communes :

- 1 J'agis concrètement
- 2 J'équipe mon logement
- 3 Je travaille mon jardin



Et tout le monde y gagne !

LES BONNES PRATIQUES À LA MAISON

Les utilisations moyennes (en litres)

des différents points d'eau du foyer :



PISCINE
30 000 /
80 000 litres



**LAVAGE DE
VÉHICULE**
200 litres



**ARROSAGE
DU JARDIN**
15/20 litres au m²



DOUCHE
60/80 litres
OU BAIN
200 litres



**LAVE
LINGE**
35/60 litres



**LAVE
VAISSELLE**
12/16 litres



**VAISSELLE
À LA MAIN**
40 à 42 litres



**SANITAIRES
CHASSE WC**
3/6 litres

J'équipe mon logement...

LA RÈGLE D'OR, je cherche le meilleur gain volume économisé / coût

> Réducteurs de pression

Placé en amont de toute la distribution d'eau, juste après le compteur, cet appareil se raccorde au tuyau et diminue ainsi la pression de l'eau de moitié (baisse de débit d'environ 30 %).

Coût achat et installation : 120 € / GAIN : 10 à 25 m³ / an

> Mousseurs hydro-économiques

Ces réducteurs de débit pour éviers et lavabos se placent en sortie des robinets, permettant d'obtenir un débit de 6 à 8 L par mn au lieu de 12.

Coût de l'achat : 5 à 10 € / GAIN : 1 à 2 m³ / an

> Pompes de douche économiques

Aussi appelées "douchettes à turbulence", elles compriment l'eau avant de l'éclater en fines gouttelettes, réduisant le débit à 8-10 L par mn.

Coût de l'achat : 15 à 40 € / GAIN : 10 à 15 m³ / an

> Stop-douche

Si la douche n'est pas équipée de mitigeur, ce petit appareil intermédiaire permet d'interrompre le débit de la douche sans modifier les réglages.

Coût de l'achat : 5 à 15 € / GAIN : 10 à 15 m³ / an

> Robinets mitigeurs thermostatiques

Privilégiez les robinets thermostatiques pour la douche et la baignoire.

Coût de l'achat : 100 à 300 € / GAIN : 1 à 5 m³ / an

> Chasse d'eau double poussoir (3/6 litres)

Gros consommateurs d'eau, les WC utilisent à eux seuls 20 % de l'eau potable de la maison, soit 9 à 12 litres à chaque utilisation.

Coût de l'achat : 25 à 60 € / GAIN : 5 à 8 m³ / an

Trop de pression d'eau = gaspillage

> Comment savoir si j'ai trop de pression ?

J'ai une pression trop élevée (> 4 bars) si je remplis un seau de 10 litres à l'évier en moins de 35 secondes

Je change certaines de mes habitudes

Bonnes pour la planète et mon portefeuille !

> Dans la salle de bain

Je préfère la douche au bain, qui nécessite environ 3 x moins d'eau et je ferme le robinet pendant le brossage des dents

> Dans les toilettes

Je vérifie régulièrement le bon fonctionnement de la chasse d'eau et je la tire avec parcimonie

> Dans la buanderie

Je choisis une machine à laver économique et je pense à bien la remplir à chaque utilisation

> Dans la cuisine

J'utilise le lave vaisselle qui consomme moins d'eau qu'une vaisselle à la main

> Je récupère l'eau de pluie

elle est très utile et de bonne qualité pour arroser le jardin ou le potager

> Je bâche systématiquement ma piscine

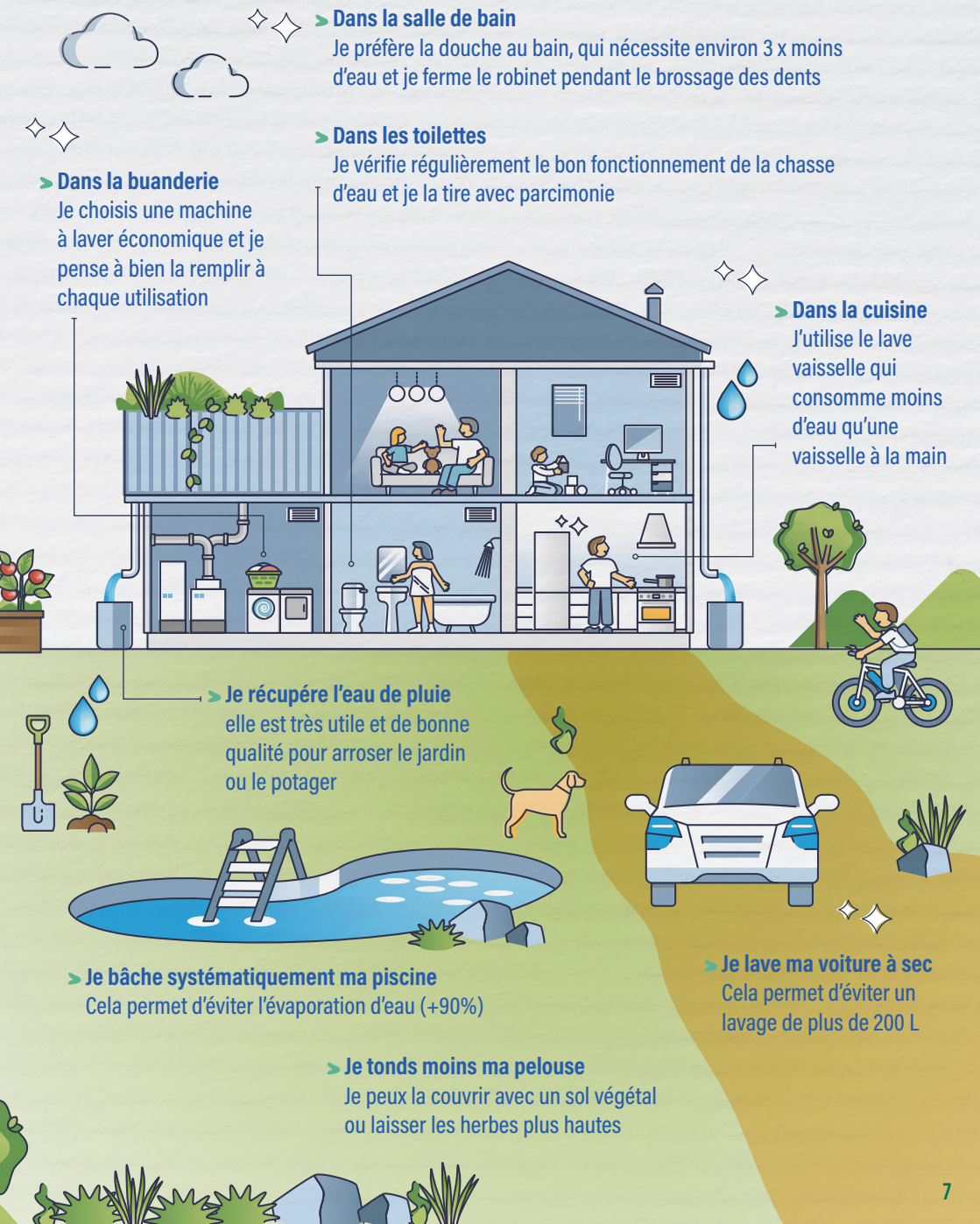
Cela permet d'éviter l'évaporation d'eau (+90%)

> Je tonds moins ma pelouse

Je peux la couvrir avec un sol végétal ou laisser les herbes plus hautes

> Je lave ma voiture à sec

Cela permet d'éviter un lavage de plus de 200 L



LES BONNES PRATIQUES AU JARDIN ET DANS LES ESPACES VERTS

Pour mon potager



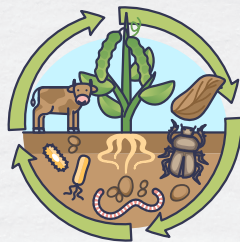
- **Je récupère l'eau de pluie**, l'eau de lavage de mes légumes ou toute eau de rinçage peu savonneuse, sans matières grasses ou déchets alimentaires pour arroser.
- **Je stocke l'eau et je cultive une surface équivalente à la quantité d'eau** que je peux stocker pour tenir 15/20 jours sans recharge. J'arrose aux heures les plus fraîches (avant 8h, après 20h)
- **Je gère les ruissellements** : je fais des terrasses si mon terrain est en pente, des cuvettes de plantation au pied des arbres... Pas une goutte d'eau ne doit s'échapper de ma parcelle par ruissellement de surface !
- **Je densifie mes plantations** : plus serrées, les plantes vont protéger le sol du soleil et du dessèchement
- **J'installe des oyas**, ou bien des pots en terre cuite bouchés avec un bouchon de liège remplis d'eau et couverts avec une coupelle, j'installe du goutte-à-goutte pour éviter la rupture d'humidité de mon sol
- **J'utilise les mauvaises herbes séchées** pour couvrir le sol (racines en l'air). Et tout autre déchet de mon jardin. Je peux planter des végétaux exclusivement pour les utiliser en paillage.
- **Je soigne mon sol** ! Pas de pesticide, pas de travail en profondeur (favoriser la grélinette à la bêche si besoin d'aération). **Je travaille aussi mon sol** (paillage + engrais naturels, aération de la terre,...)



Comment obtenir un sol vivant et fertile ?

Dans un sol, les matières organiques fabriquées par les êtres vivants ont un rôle essentiel, on les préfère aux engrais minéraux de synthèse (en particulier ceux azotés dont les nitrates) qui lessivés par les pluies peuvent polluer les cours d'eau et les nappes phréatiques.

Les matières organiques en se mélangeant aux éléments minéraux du sol améliorent sa structure en limitant la compaction et en favorisant son aération propice à l'installation et la croissance des plantes.



Les matières organiques en se décomposant libèrent progressivement dans le sol des éléments nutritifs de façon prolongée.

Le paillage, c'est quoi?

La terre nue est un état anormal dans la nature. Pour ne pas laisser le sol à nu, le jardinier a recours au paillage ou mulching.

Le paillage est une technique qui consiste à recouvrir le sol de matériaux organiques (tontes de pelouse, paille, bois de taille broyés), minéraux (pouzzolanes, briques ou ardoises concassées, graviers divers...) ou autres feutres respirants et biodégradables pour le nourrir et/ou le protéger.

Cette couverture permet de :

- protéger le sol du tassement et des intempéries (érosion)
- conserver une certaine chaleur au sol en hiver pour les plantes de rocaïlle par exemple
- limiter l'évaporation et donc les pertes en eau
- limiter la pousse des herbes spontanées
- peut apporter de la matière organique et constituer un milieu de vie pour les auxiliaires.



FOCUS

Zoom sur le compostage

Pour amender son sol, il est possible de fabriquer du compost. Celui-ci provient de la transformation de matières organiques fraîches qui vont fermenter de manière naturelle.

Pour obtenir un bon compost :

- mélanger des déchets organiques de différentes natures : carbonées (feuilles mortes, sciure...) et azotée (tonte pelouse, épluchures de légumes...)
- aérer assez régulièrement
- maintenir une certaine humidité, l'air et l'eau étant nécessaires aux micro-organismes décomposeurs.

Le saviez-vous :

Le ver de terre est l'ami du jardin car il le rend meuble et fertile (déjections et galerie). Le poids de l'ensemble des vers de terre est plus important sur le globe que celui de tous les mammifères réunis.



LES BONNES PRATIQUES AU JARDIN ET DANS LES ESPACES VERTS

Les pesticides

Différents produits phytosanitaires sont employés pour faire face aux champignons (fongicides), insectes (insecticides), végétaux (herbicides),...

Le principal usage est l'agriculture (à 90% au niveau national) mais les utilisations non agricoles restent nombreuses : espaces verts, jardins, terrasses, potagers, voiries, routes, ouvrages d'art, chemins de fer,...

Les produits phytosanitaires se retrouvent partout (eau, sol, air, aliments) et peuvent présenter des risques pour l'homme et la biodiversité. Même si les concentrations restent faibles, la plupart des cours d'eau et nappes du territoire contiennent des pesticides.

Certains captages d'eau potable du territoire sont pollués et doivent bénéficier de traitements spécifiques complémentaires ou être dilués avec d'autres ressources moins affectées.



De nombreuses alternatives existent pour se passer des pesticides.

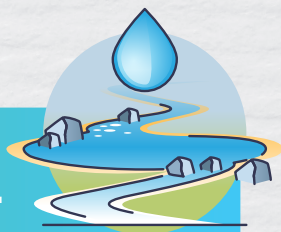
Par exemple pour les cultures : favoriser les auxiliaires, **rotation des cultures**, **paillage**, **désherbage manuel** ou **mécanique**, adapter l'arrosage, **sols vivants**, **associations de plantes**, **respect des saisons**, produits de **traitement naturels**,...

Beaucoup de documentation existe sur le sujet, par exemple :
www.jardiner-autrement.fr

S'il vous reste des produits phytosanitaires ou plus généralement des produits chimiques, **ne les jetez pas à la poubelle ni dans les canalisations** et encore moins dans la nature ! Les déchetteries et certaines jardinerie ou magasins de bricolage les collectent pour un traitement adapté.

Plus d'info sur www.ecodds.com

DES ACTEURS LOCAUX ENGAGÉS



Les économies d'eau, une responsabilité collective...

Face à l'ampleur des efforts à réaliser, chaque acteur :
citoyen, élu, professionnel, écolier ou association... a une responsabilité
dans l'atteinte d'une gestion équilibrée et durable de l'eau.

A toutes les échelles, de nombreuses solutions existent qui, mises bout-à-bout, peuvent
concourir à économiser des volumes très importants et dont bon nombre sont gratuites.

Des collectivités locales se devant d'être exemplaires et responsables

**Nos communes et nos communautés
de communes se mobilisent
pour optimiser leur gestion de l'eau en :**

- > **améliorant les rendements**
des réseaux d'eau potable,
- > **adaptant la gestion** des espaces verts
et des équipements sportifs
- > **optimisant les performances** des
bâtiments publics (mairies, écoles, gymnase...)
- > **récupérant les eaux de pluie** pour
l'arrosage et le nettoyage des espaces publics
- > **réutilisant les eaux usées traitées**
en sortie de station d'épuration
- > **sensibilisant et incitant**
les acteurs locaux dont les particuliers
à agir individuellement
et collectivement...

Des usagers économiques impliqués

**Egalement en première ligne,
les acteurs économiques du
territoire (agriculture, tourisme,
industrie...) relèvent le défi des
économies en :**

- > **adoptant des systèmes**
d'irrigation ou d'exploitation
hydro-économes
- > **développant** les techniques
de l'agroécologie
- > **priviliégiant des variétés** culturelles
mieux adaptées à la sécheresse
- > **développant des procédés**
de fabrication plus économes
- > **sensibilisant et incitant** leur
clientèle à une consommation
raisonnée même en vacances
- > **recyclant l'eau** des piscines...

SYNDICAT DU *tech* GESTION DES COURS D'EAU



Pour en savoir plus sur la gestion de l'Eau sur mon territoire :
04 68 87 08 78 / www.syndicatdutech.fr

Ce guide a été réalisé par le Syndicat du Tech dans le cadre de ses missions relatives à la gestion quantitative des ressources sur le territoire Tech-Albères, à l'appui d'un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) et grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau et de la Région.

34, rue de la République - 66160 LE BOULOU
04 68 87 08 78 • contact@syndicatdutech.fr

